

Les temps sont durs

Liminaire FO • 12 octobre 2022

Nous avons tout d'abord une pensée pour le collectif de Nantes dont il sera question dans ce CSE. Nous traiterons alors la souffrance d'un collectif qui a perdu de l'activité récemment. Souvenons-nous : voici quelques mois, nous évoquions en CSE l'annonce brutale faite par le directeur régional par intérim consistant à mettre fin, dès cette rentrée, au rendez-vous matinal quotidien « *vous êtes formidables* ». Cette annonce avait provoqué un véritable émoi auprès des salariés. Et que leur avait-il été dit alors ? On les avait rassurés : d'autres choses allaient leur être proposées, et notamment des PAE. Malheureusement, à ce jour, la matinale n'existe plus, remplacée par des modules, fabriqués par une entreprise extérieure. Voilà qui provoque pour le personnel une perte de sens au travail, avec des promesses qui n'engagent finalement que ceux qui les écoutent.

Aujourd'hui, les mêmes types de promesses sont prononcées à l'attention des personnels concernés par la mise en œuvre de l'automate Overdrive. Si on leur laisse miroiter des lendemains enchanteurs...alors qu'au final, ces lendemains ne se limitaient finalement qu'à des suppressions de postes, ce serait dramatique. Voilà pourquoi il nous semble important de renforcer le niveau d'engagement écrit dans le préambule du projet d'accord de méthode sur l'expérimentation de l'utilisation de cet outil.

Les temps sont durs aussi pour boucler ses fins de mois. Alors qu'il n'a pas été possible d'obtenir une mesure générale avec un taux plus proche de l'inflation, l'espoir de bon nombre de nos collègues porte sur les mesures individuelles, qui se discutent ces jours-ci. Et alors que les premiers comités salaires viennent de se dérouler sur certains sites, nous rappelons qu'il est essentiel qu'aucun collègue se trouvant en grande disparité par rapport aux courbes de tendance ne soit oublié. Cela semble évident, et pourtant, ce n'est peut-être pas autant que cela lorsqu'on entend certains retours. Ceci parce qu'il y aurait nécessité de respecter de trop nombreux critères qui rendent les choix quasi impossibles et l'obligation de laisser de côté certains cas parmi les plus urgents. Peut-être n'y a-t-il pas suffisamment de marges de manœuvre dans certains services. Nous demandons donc à la direction d'y veiller, faute de quoi il serait nécessaire de renégocier un nouvel avenant en urgence pour 2023, intégrant cette notion de plus grande souplesse.

Enfin, les temps sont durs aussi pour recruter. C'est un constat effectué de plus en plus, tant pour trouver des CDD que des titulaires sur certains métiers. Pourquoi ? Parce que nos niveaux de salaires ne sont parfois plus du tout en phase avec ceux qui se pratiquent sur le marché, et que cela nuit à l'attractivité de France.tv. Concernant les personnels CDD, cette problématique est accentuée par des barèmes de frais de mission eux aussi en décalage avec la réalité des prix des hôtels ou des restaurants. Tout cela, il est urgent que l'entreprise en prenne conscience, car ces problèmes de recrutement impactent inévitablement les collectifs au sein desquels il manque du monde.